

Communauté de Communes
6 av. du Marronnier - 63380 Pontaumur - 04 73 79 70 70

HORAIRESD'OUVERTURE

Lundi : 14h30/18h
Mardi, mercredi et jeudi : 9h/12h30 et 13h30/18h
Vendredi : 9h/12h30 et 13h30/17h30
Samedi : 9h/12h



Rendez-vous à prendre **sur place, par téléphone** ou sur www.ccvcommunauté.fr, rubrique Services
DÉLAI DE PRISE DE RENDEZ-VOUS : 15 JOURS OUVRÉS MAXIMUM

**Présence obligatoire lors du dépôt du dossier et du retrait du titre.
Aucun retard ne sera toléré.**

Dépôt du dossier sur rendez-vous le : à
Obligatoire : connaître les dates et lieux de naissance de ses parents.

FAIRE LA PRÉ-DEMANDE SUR WWW.ANTS.GOUV.FR

1 ^{ère} DEMANDE	RENOUVELLEMENT	PERTE / VOL
<input type="checkbox"/> Timbre fiscal : 86 €	<input type="checkbox"/> Timbre fiscal : 86 €	<input type="checkbox"/> Timbre fiscal : 86 €
<input type="checkbox"/> Photos couleur moins de 6 mois (<i>tête nue, sans lunettes, fond gris</i>) dans un photomaton ou photographe agréé (non découpées)	<input type="checkbox"/> Photos couleur moins de 6 mois (<i>tête nue, sans lunettes, fond gris</i>) dans un photomaton ou photographe agréé (non découpées)	<input type="checkbox"/> Photos couleur moins de 6 mois (<i>tête nue, sans lunettes, fond gris</i>) dans un photomaton ou photographe agréé (non découpées)
<input type="checkbox"/> Acte de naissance de moins de 3 mois	<input type="checkbox"/> Justificatif de domicile de moins de 1 an	<input type="checkbox"/> Justificatif de domicile de moins de 1 an
<input type="checkbox"/> Justificatif de domicile de moins de 1 an	<input type="checkbox"/> Ancien passeport	<input type="checkbox"/> Carte d'identité ou document avec photo (permis)
<input type="checkbox"/> Carte d'identité ou titre de séjour ou titre de naturalisation	<input type="checkbox"/> Carte d'identité si le majeur.e en possède une en cours de validité ou périmée	<input type="checkbox"/> Déclaration de perte remplie sur place ou de vol à faire dans un Commissariat ou une Gendarmerie

? **Où se procurer des timbres fiscaux** : bureaux de tabac ou sur internet > timbres.impots.gouv.fr

Communauté de Communes
6 av. du Marronnier - 63380 Pontaumur - 04 73 79 70 70

HORAIRESD'OUVERTURE

Lundi : 14h30/18h
Mardi, mercredi et jeudi : 9h/12h30 et 13h30/18h
Vendredi : 9h/12h30 et 13h30/17h30
Samedi : 9h/12h



Rendez-vous à prendre **sur place, par téléphone** ou sur www.ccvcommunauté.fr, rubrique Services
DÉLAI DE PRISE DE RENDEZ-VOUS : 15 JOURS OUVRÉS MAXIMUM

**Présence obligatoire lors du dépôt du dossier et du retrait du titre.
Aucun retard ne sera toléré.**

Dépôt du dossier sur rendez-vous le : à
Obligatoire : connaître les dates et lieux de naissance de ses parents.

FAIRE LA PRÉ-DEMANDE SUR WWW.ANTS.GOUV.FR

1 ^{ère} DEMANDE	RENOUVELLEMENT	PERTE / VOL
<input type="checkbox"/> Timbre fiscal : 86 €	<input type="checkbox"/> Timbre fiscal : 86 €	<input type="checkbox"/> Timbre fiscal : 86 €
<input type="checkbox"/> Photos couleur moins de 6 mois (<i>tête nue, sans lunettes, fond gris</i>) dans un photomaton ou photographe agréé (non découpées)	<input type="checkbox"/> Photos couleur moins de 6 mois (<i>tête nue, sans lunettes, fond gris</i>) dans un photomaton ou photographe agréé (non découpées)	<input type="checkbox"/> Photos couleur moins de 6 mois (<i>tête nue, sans lunettes, fond gris</i>) dans un photomaton ou photographe agréé (non découpées)
<input type="checkbox"/> Acte de naissance de moins de 3 mois	<input type="checkbox"/> Justificatif de domicile de moins de 1 an	<input type="checkbox"/> Justificatif de domicile de moins de 1 an
<input type="checkbox"/> Justificatif de domicile de moins de 1 an	<input type="checkbox"/> Ancien passeport	<input type="checkbox"/> Carte d'identité ou document avec photo (permis)
<input type="checkbox"/> Carte d'identité ou titre de séjour ou titre de naturalisation	<input type="checkbox"/> Carte d'identité si le majeur.e en possède une en cours de validité ou périmée	<input type="checkbox"/> Déclaration de perte remplie sur place ou de vol à faire dans un Commissariat ou une Gendarmerie

? **Où se procurer des timbres fiscaux** : bureaux de tabac ou sur internet > timbres.impots.gouv.fr

Justificatifs de domicile acceptés (originaux ou imprimés avant le rendez-vous)

- Factures d'électricité, gaz, téléphone fixe ou mobile, eau, loyer d'une agence immobilière ;
- Impôts sur le revenu (année en cours), taxe d'habitation ou foncière ;
- Attestation d'assurance habitation ;
- Si vous êtes hébergé(e) : fournir une attestation d'hébergement, la pièce d'identité de l'hébergeant et son justificatif de domicile.



Curatelle : jugement obligatoire complet.

Tutelle : jugement obligatoire, le tuteur.rice doit venir avec le tampon de l'organisme de tutelle et sa pièce d'identité (personnelle et professionnelle).

Nom d'usage : acte de mariage de moins de 3 mois, jugement de divorce complet (ou autorisation écrite de l'ex conjoint.e accompagnée de sa pièce d'identité).

Justificatifs de domicile acceptés (originaux ou imprimés avant le rendez-vous)

- Factures d'électricité, gaz, téléphone fixe ou mobile, eau, loyer d'une agence immobilière ;
- Impôts sur le revenu (année en cours), taxe d'habitation ou foncière ;
- Attestation d'assurance habitation ;
- Si vous êtes hébergé(e) : fournir une attestation d'hébergement, la pièce d'identité de l'hébergeant et son justificatif de domicile.



Curatelle : jugement obligatoire complet.

Tutelle : jugement obligatoire, le tuteur.rice doit venir avec le tampon de l'organisme de tutelle et sa pièce d'identité (personnelle et professionnelle).

Nom d'usage : acte de mariage de moins de 3 mois, jugement de divorce complet (ou autorisation écrite de l'ex conjoint.e accompagnée de sa pièce d'identité).



DISPOSITIF DE RECUEIL

Locaux de la Communauté de Communes
Chavanon Combrailles et Volcans
6 av. du Marronnier - 63380 Pontaurum

04 73 79 70 70 - dispositif.recueil@ccvcommunaute.fr

www.ccvcommunaute.fr > rubrique services > cartes d'identité et passeports



DISPOSITIF DE RECUEIL

Locaux de la Communauté de Communes
Chavanon Combrailles et Volcans
6 av. du Marronnier - 63380 Pontaurum

04 73 79 70 70 - dispositif.recueil@ccvcommunaute.fr

www.ccvcommunaute.fr > rubrique services > cartes d'identité et passeports